

FICHE PÉDAGOGIQUE 3.9

THÈME : LA VIE EN SOCIÉTÉ / LE MILIEU ASSOCIATIF

TITRE :

LE RICHELIEU INTERNATIONAL ET LES CLUBS RICHELIEU

DURÉE ESTIMÉE DE TEMPS EN CLASSE : 60 MINUTES

A) RÉFÉRENCE

La vie en société : structures et changements sociaux

<http://www.crccf.uottawa.ca/passeport/III/III.html>

Le milieu associatif

<http://www.crccf.uottawa.ca/passeport/III/C/IIIC.html>

Le Richelieu international et les clubs Richelieu

<http://www.crccf.uottawa.ca/passeport/III/C/C3c/IIIC3c.html>

La Société Richelieu : sa nature, ses buts, sa structure

<http://www.crccf.uottawa.ca/passeport/III/C/C3c/IIIC3c01.html>

Les activités de la Société Richelieu

<http://www.crccf.uottawa.ca/passeport/III/C/C3c/IIIC3c02.html>

Le fonctionnement d'un club Richelieu

<http://www.crccf.uottawa.ca/passeport/III/C/C3c/IIIC3c03.html>

Les activités du Club Richelieu Ottawa

<http://www.crccf.uottawa.ca/passeport/III/C/C3c/IIIC3c04.html>

B) DOCUMENTS

1. Lecture seulement (*textes de présentation*)

- *La vie en société : structures et changements sociaux*
<http://www.crccf.uottawa.ca/passeport/III/III.html>
- *Le milieu associatif*
<http://www.crccf.uottawa.ca/passeport/III/C/IIIC.html>
- *Le Richelieu international et les clubs Richelieu*
<http://www.crccf.uottawa.ca/passeport/III/C/C3c/IIIC3c.html>
- *La Société Richelieu : sa nature, ses buts, sa structure*
<http://www.crccf.uottawa.ca/passeport/III/C/C3c/IIIC3c01.html>
- *Les activités de la Société Richelieu*
<http://www.crccf.uottawa.ca/passeport/III/C/C3c/IIIC3c02.html>
- *Le fonctionnement d'un club Richelieu*
<http://www.crccf.uottawa.ca/passeport/III/C/C3c/IIIC3c03.html>
- *Les activités du Club Richelieu Ottawa*
<http://www.crccf.uottawa.ca/passeport/III/C/C3c/IIIC3c04.html>

2. Lecture et analyse

1. *Statuts et règlements de la Société Richelieu, 1950 et ses modifications au 15 juin 1954, page couverture, Ottawa, 1954.*
<http://www.crcf.uottawa.ca/passeport/III/C/C3c/IIIC3c01-4-1.html>
2. *Circulaire de Roland Dion, secrétaire-adjoint de la Société Richelieu aux présidents, secrétaires et trésoriers des clubs Richelieu, leur demandant de répondre à un questionnaire sur la nature de ses activités et ses méthodes de travail, 26 juillet 1951.*
<http://www.crcf.uottawa.ca/passeport/III/C/C3c/IIIC3c04-2-1.html>
3. *Texte d'une causerie prononcée par le Richelieu Ernest Dufour, lors du 24e déjeuner hebdomadaire du Club Richelieu Ottawa-Hull, le mercredi 16 juin 1948, paru dans le Club Richelieu Ottawa-Hull, 3^e année, no 25, p. 6, Ottawa, 23 juin 1948, 1948*
<http://www.crcf.uottawa.ca/passeport/III/C/C3c/IIIC3c04-1-1.html>

C) MÉTHODOLOGIE PROPOSÉE

1. D'abord lecture des sept (7) courts textes de présentation;
2. Puis première lecture ou observation des trois (3) documents « Lecture et analyse »;
3. Analyse (grâce à la grille de lecture et d'analyse proposée) de chacun des trois (3) documents « Lecture et analyse » en répondant aux questions (**section F à H**);

D) NOTES À L'ENSEIGNANT/E

E) TEXTES DE PRÉSENTATION

1. La vie en société : structures et changements sociaux

L'histoire de la collectivité franco-ontarienne est en partie façonnée par les obstacles qu'elle a dû surmonter depuis l'arrivée des premiers colons français et canadiens-français venus s'installer sur le territoire ontarien. Les combats, les succès et les échecs font partie de cette histoire. Pour les Franco-Ontariens, dans bien des cas, c'est l'Église catholique romaine, par l'entremise des paroisses, qui joue le rôle de gardienne de la langue, de la foi et des droits, et d'instigatrice de projets au cours du XIX^e et d'une bonne partie du XX^e siècle. C'est également autour de la paroisse que gravite la vie communautaire. Avec le temps, des associations et des regroupements, en partie parrainés par le clergé, viennent prendre la relève dans certaines sphères d'activités, et défendre les droits des Franco-Ontariens. Parmi ces associations on trouve l'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario (ACFEO) (1910), plus tard l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO), très active à la suite de la crise du « Règlement 17 » (1912-1927), et l'Ordre de Jacques Cartier (1926), qui travaille dans l'ombre. Au fur et à mesure que la société franco-ontarienne se développe, d'autres organismes voient le jour, telles les associations féminines et pour la jeunesse. Sur le plan économique, c'est le mouvement coopératif, dont font partie l'Union Saint-Joseph (1863), les caisses populaires et les différentes coopératives, qui favorise le développement de la communauté franco-ontarienne.

2. Le milieu associatif

De quelques milliers de personnes en 1821, la population franco-ontarienne passe à plus de 200 000 en 1910. Au recensement de 1911, les Franco-Ontariens représentent 8 % de la population ontarienne. Ils se concentrent dans l'extrême Est, l'extrême Sud-

Ouest et le Nord-Est. La fondation de l'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario (ACFEO) en 1910 illustre la vitalité de la communauté franco-ontarienne. Mais la force de cette communauté est indissociable des multiples luttes qu'elle doit mener pour la reconnaissance de ses droits, notamment en éducation. Depuis le milieu du XIX^e siècle, avec les premières sociétés Saint-Jean-Baptiste, et surtout au XX^e siècle, la communauté franco-ontarienne s'organise pour défendre ses droits et regroupe ses forces au sein de diverses associations. L'expansion d'Ottawa sert de point d'appui à la communauté franco-ontarienne. Centre religieux et politique, Ottawa est devenue capitale nationale mais demeure aussi pendant longtemps la capitale culturelle de l'Ontario français. Ce n'est donc pas un hasard si cette ville constitue le berceau de l'ensemble des grandes organisations franco-ontariennes. Les femmes, comme les hommes, ressentent le besoin de se regrouper et de participer à l'affirmation de l'identité franco-ontarienne. Malgré un milieu associatif déjà dynamique dans les années 1920, l'impatience gagne les élites franco-ontariennes devant la lenteur du gouvernement de cette province à reconnaître leurs droits. Cette impatience conduit en 1926 à la fondation de l'Ordre de Jacques Cartier (OJC), société secrète qui vise à accroître l'efficacité des luttes pour la reconnaissance des droits des Canadiens français en agissant dans l'ombre. Les forces de l'OJC se déploient dans l'ensemble de la société franco-ontarienne et donnent une impulsion importante au milieu associatif. Certains organismes, dont la Société Richelieu, doivent leur existence à l'intervention directe des forces de l'OJC. À la fin des années 1940, on s'inquiète sérieusement du phénomène de l'assimilation chez les jeunes. L'ACFEO décide de fonder l'Association de la jeunesse franco-ontarienne, la première organisation de jeunes en Ontario français. Le dynamisme de la jeunesse franco-ontarienne, dans les années 1960 et 1970, fait naître un autre mouvement, l'Assemblée provinciale des mouvements de jeunes de l'Ontario français (APMJOF) avec qui l'AJFO est appelée à composer, puis à fusionner.

3. Le Richelieu international et les clubs Richelieu

C'est un fait aujourd'hui connu et public que la Société Richelieu, incorporée le 21 février 1944 en vertu de la loi fédérale des compagnies, est une création de l'Ordre de Jacques Cartier (OJC). Dès la fin des années 1930, des membres de cette société secrète travaillent à faire grandir dans leurs rangs l'idée de la nécessité de clubs sociaux canadiens-français catholiques. En l'absence de telles structures, les Canadiens français joignent des clubs sociaux d'origine américaine (Rotary, Kiwanis ou Lions), ce qui est perçu par l'Église et par les membres de l'OJC comme une menace pour les valeurs et l'intégrité du groupe canadien-français catholique. C'est à Ottawa, de la fin des années 1930 jusqu'au milieu des années 1940 que le projet de la Société Richelieu prend forme et s'organise. Les clubs Richelieu sont des organismes de la Société Richelieu, qui les a précédés. Le premier club Richelieu est fondé dans la région de la capitale nationale le 19 septembre 1945, l'année suivant la fondation de la Société Richelieu. Il s'agit du Club Richelieu Ottawa-Hull qui devient, en 1965, le Club Richelieu Ottawa. La formule se répand rapidement par la suite. En 1960, cent onze clubs existent : 78 au Québec; 33 en Ontario, au Nouveau-Brunswick et aux États-Unis. Présente à l'Exposition universelle de 1967 à Montréal, la Société Richelieu jette les bases d'une expansion nettement internationale. Il y a des clubs Richelieu aux États-Unis depuis 1955, mais à partir de 1969, le mouvement s'étend jusqu'en Europe (France, Belgique), en Afrique (Sénégal) et aux Antilles françaises. Le Richelieu international, née à Ottawa en 1944, est maintenant la seule organisation internationale regroupant exclusivement des clubs sociaux d'expression française. En plus de favoriser l'épanouissement personnel de leurs membres en leur offrant toutes sortes d'occasion de fraterniser et de se cultiver, les clubs Richelieu pratiquent la philanthropie et contribuent financièrement à la réalisation de projets visant la protection de l'enfant.

4. La Société Richelieu : sa nature, ses buts, sa structure

Parmi les [fondateurs](#) de la Société Richelieu, on retrouve Horace Viau et [Jean-Jacques Tremblay](#), respectivement premier et [deuxième](#) présidents de l'organisation, Chéri Laplante et Onésime Boileau. Ces quatre fondateurs sont les signataires de la charte fédérale obtenue en février 1944. Joachim Sauvé, rédacteur de la charte, et Albert Boyer sont aussi présents aux premières heures de cette organisation. La Société Richelieu est fondée à Ottawa pour unir ses membres, tous d'expression française et catholiques, afin qu'ils puissent s'entraider dans le domaine de la culture personnelle, en mettant sur pied différentes activités telles des rencontres sociales, des causeries, des conférences et des concours. L'organisation s'est aussi donné comme but particulier la protection intellectuelle, morale et physique de l'enfant, ce qui en fait une oeuvre philanthropique. Les fondateurs de la Société Richelieu rédigent d'abord les règlements de la Société et ensuite les règlements régissant les clubs. Elle est un bureau central pour les clubs qu'on souhaite voir créer. Au départ, la Société est dirigée par un conseil général réunissant les dix-sept membres fondateurs. C'est le conseil général qui élit le bureau d'administration. Les premiers clubs Richelieu sont fondés dès 1945. En octobre 1946, les règlements sont modifiés pour intégrer au conseil général des délégués des clubs. À partir de 1947, chaque club Richelieu envoie un représentant au conseil général, qui est formé des délégués des différents clubs et des membres fondateurs. La notion de « membres fondateurs » évolue pour donner naissance à celle de « membres permanents ». Pour assurer la continuité, on crée le collège permanent. À partir de [1951](#), le conseil général est remplacé par le congrès, constitué des dirigeants de chaque club et des membres du collège permanent. C'est le congrès qui élit le conseil d'administration, en remplacement du bureau d'administration.

5. Les activités de la Société Richelieu

La Société Richelieu, bureau central des clubs Richelieu, est la gardienne de l'esprit du mouvement qui se conçoit comme une [école de formation sociale](#). Ses activités ont pour but de coordonner les efforts des clubs, d'animer le mouvement et d'en propager la philosophie. Dès les premières années, elle publie un périodique : [Le Richelieu](#).

[Bulletin des Clubs Richelieu](#). La formule et le nom de la publication changent au cours des années : [La Revue Richelieu](#) et [Vie Richelieu](#). Mais la Société continue d'informer ses membres sur la philosophie du mouvement, les structures, les congrès, l'évolution des clubs Richelieu au pays et dans le monde. Les congrès sont une autre activité importante de la Société Richelieu. En plus de permettre le fonctionnement structurel de l'organisation par la tenue de l'assemblée générale et des élections, les [congrès](#) visent à réunir, informer, éduquer, renseigner et divertir les membres qui représentent les différents clubs de la Société. Au fil des ans, la Société prend une envergure [internationale](#) et l'idée reste la même. Les programmes des congrès se composent de réunions, de conférences, d'[ateliers](#), de séances d'études, d'activités culturelles et de soirées de divertissement. La publication d'un guide ou manuel où les membres peuvent trouver toutes les informations nécessaires au bon fonctionnement de leur club et de l'organisation figure aussi au nombre des activités de Richelieu international et des services qu'elle offre. En 1977, dans le but de se doter d'un outil approprié à son caractère international, la Société a également créé la Fondation Richelieu international, qui contribue ici et ailleurs à de nombreuses [oeuvres](#) visant à améliorer le sort des jeunes.

6. Le fonctionnement d'un club Richelieu

La Société Richelieu est fondée pour servir de support à des organismes locaux : les clubs Richelieu. Des [règlements](#) devant régir le fonctionnement de tels clubs sont donc rapidement élaborés.

Le premier club à être fondé est le Club Richelieu Ottawa-Hull en 1945, qui obtient ses [lettres patentes](#) en 1953. En juin 1965, de nouvelles lettres patentes officialisent son [changement de nom](#) pour « Club Richelieu Ottawa ». Les clubs doivent tendre à réaliser les buts généraux de la Société Richelieu. Ils s'efforcent donc de promouvoir parmi eux l'unité par la solidarité, l'amitié et la confiance. Leur devoir premier est la protection intellectuelle, morale et physique de l'enfant. Le club est régi par un bureau de direction qui se compose d'un président, d'un vice-président, d'un secrétaire, d'un trésorier, d'un maître de cérémonie et de trois conseillers. Divers [comités](#) peuvent être mis sur pied. Des rencontres régulières sont organisées, généralement autour d'un [souper](#) agrémenté d'une conférence. La soirée débute par la prière et le [chant](#) : élément important de la philosophie Richelieu, le « chant Richelieu » connaît plusieurs versions au fil des ans. L'humour est au menu de l'événement où l'on distribue gaiement des [amendes](#), une source de revenus pour le club en même temps qu'un divertissement pour les participants. Un club Richelieu voit aussi à mettre sur pied des activités qui lui permettent de rencontrer le but particulier du mouvement, c'est-à-dire la protection de l'enfant. Il y a donc tout un volet philanthropique, reposant sur les collectes de fonds, qui s'ajoute aux activités d'un club Richelieu. Le sentiment d'appartenance est un élément important de la vie du Richelieu (façon de désigner un membre d'un club Richelieu) et de son club. La Société nourrit ce sentiment en offrant aux clubs Richelieu et à leurs membres toutes sortes de [produits](#) leur permettant d'afficher leur appartenance.

7. Les activités du Club Richelieu Ottawa

Outre les rencontres régulières, où se mêlent souper, conférence, [causerie](#) et divertissement, le Club Richelieu Ottawa voit, dès le [début de son histoire](#), à mettre sur pied son oeuvre philanthropique. Au cours de ces premières années, sa principale source de revenus est un [bingo](#) qu'il organise régulièrement au Parc Lansdowne et qui attire une foule nombreuse. Divers événements prennent ensuite la relève. Tout comme le bingo des premières années, ils sont conçus à la fois pour permettre aux membres de se réunir, de se divertir ensemble, et pour recueillir des fonds qui servent à financer les œuvres du club. À titre d'exemple, le Gala du printemps qui a lieu à la salle de bal du Château Laurier le 6 mai 1988, permet la remise d'un [chèque](#) de 19 000 dollars au Centre psycho-social pour enfants et familles, montant grâce auquel des enfants handicapés peuvent bénéficier d'un camp de vacances. Les œuvres philanthropiques du Club Richelieu Ottawa sont nombreuses et variées. Conformément au but défini par la Société Richelieu, elles visent la protection de l'enfant. Les enfants qui ont besoin de [lunettes](#) et ceux qui souffrent de divers handicaps retiennent particulièrement l'attention du [Service social](#) du Club Richelieu Ottawa-Hull, surtout si leur famille ne bénéficie que d'un faible revenu. En fournissant les fonds pour l'organisation d'[excursions](#) et de camps de vacances ou pour l'aménagement de terrains de jeux le Club Richelieu Ottawa-Hull demeure soucieux du sort des enfants en général, mais accorde une attention particulière aux enfants des milieux défavorisés ou aux enfants ayant des besoins spéciaux. À la fin des années 1960, le Club décide de louer une ferme à Masham au Québec, pour permettre à des enfants de la ville d'Ottawa de bénéficier des bienfaits de [vacances](#) à la campagne. Pendant de nombreuses années, la Ferme Richelieu monopolise une portion substantielle des ressources et du travail bénévole du Club Richelieu Ottawa. L'hiver, on voit à rentabiliser l'investissement en mettant la ferme à la disposition de la Commission des écoles séparées d'Ottawa (CESO) pour la tenue des activités de [l'École des sciences naturelles Richelieu](#).

F) GRILLE DE LECTURE ET D'ANALYSE DU DOCUMENT 1 :
STATUTS ET RÈGLEMENTS DE LA SOCIÉTÉ RICHELIEU, 1950
ET SES MODIFICATIONS AU 15 JUIN 1954, PAGE COUVERTURE,
OTTAWA, 1954.

<http://www.crccf.uottawa.ca/passeport/III/C/C3c/IIC3c01-4-1.html>

F1 : IDENTIFICATION DU DOCUMENT
Date du document
Auteur du document
Nature du document
Destinataire du document
Langue du document
F2 : CONTENU DU DOCUMENT
Quelles sont les principales parties de ce texte?
Quels sont les principaux objectifs de la Société?
Quelles sont donc les deux vocations de la Société Richelieu?
Quelle est la langue de la Société et de ses clubs?
Quelle est la devise de la Société et quelles valeurs cette devise met-elle de l'avant?
Les statuts et règlements le la Société accordent-ils une place au clergé?
En matière financière, quelles sont les principales dispositions de la Société?

G) GRILLE DE LECTURE ET D'ANALYSE DU DOCUMENT 2 :
CIRCULAIRE DE ROLAND DION, SECRÉTAIRE-ADJOINT DE LA
SOCIÉTÉ RICHELIEU AUX PRÉSIDENTS, SECRÉTAIRES ET
TRÉSORIERS DES CLUBS RICHELIEU, LEUR DEMANDANT DE
RÉPONDRE À UN QUESTIONNAIRE SUR LA NATURE DE SES
ACTIVITÉS ET SES MÉTHODES DE TRAVAIL, 26 JUILLET 1951.

<http://www.crccf.uottawa.ca/passeport/III/C/C3c/IIC3c04-2-1.html>

G1 : IDENTIFICATION DU DOCUMENT
Date du document
Auteur du document
Nature du document
Destinataire du document
Langue du document
G2 : CONTENU DES DOCUMENTS
D'après-vous, quelle est le motif de la demande de renseignements (activités et méthodes de travail) par la Société auprès des clubs?
Quelles sont les œuvres pour l'enfance dont s'est occupé le Club Richelieu Ottawa-Hull depuis sa fondation (1945) jusqu'en 1951?
Quelles activités de financement le club organise-t-il?
Quelles activités culturelles le club organise-t-il?
Quelle est votre impression du fonctionnement du Club Richelieu Ottawa-Hull à l'époque de ces documents?

H) GRILLE DE LECTURE ET D'ANALYSE DU DOCUMENT 3 :
TEXTE D'UNE CAUSERIE PRONONCÉE PAR LE RICHELIEU
ERNEST DUFOUR, LORS DU 24E DÉJEUNER HEBDOMADAIRE
DU CLUB RICHELIEU OTTAWA-HULL, LE MERCREDI 16 JUIN
1948, PARU DANS LE CLUB RICHELIEU OTTAWA-HULL, 3^E
ANNÉE, NO 25, P. 6, OTTAWA, 23 JUIN 1948, 1948
<http://www.crccf.uottawa.ca/passeport/III/C/C3c/IIIC3c04-1-1.html>

H1 : IDENTIFICATION DU DOCUMENT
Date du document
Auteur du document
Nature du document
Destinataire du document
Langue du document
H2 : CONTENU DES DOCUMENTS
Comment le conférencier se présente-t-il?
De quel sujet traite la conférence de M. Dufour?
Quel est l'état des relations internationales au moment où M. Dufour prononce sa conférence?
Que pensez-vous des arguments de M. Dufour face aux fondateurs de l'UNESCO?
Que pensez-vous des arguments de M. Dufour face aux fondateurs et au fonctionnement de l'ONU?
À la lumière de vos connaissances en histoire et de votre perception de l'état du monde d'aujourd'hui, que pensez-vous de la phrase suivante tirée de la conférence de M. Dufour : « La guerre ne sera épargnée à notre monde que lorsque tous les êtres humains s'agenouilleront devant Dieu pour Lui demander de nous envoyer la lumière intérieure et de dissiper les ténèbres dans lesquelles nous étouffons »?
Que pensez-vous de la conclusion de la conférence de M. Dufour : « Soyons fiers de nous-mêmes. Soyons fiers de notre pays et de notre mode de vie. Nous n'avons rien à envier aux autres peuples. N'acceptons pas à l'aveugle les idées et les théories trop souvent erronées et subversives qui nous viennent de l'étranger. »